



Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale

Qu'est ce que la SRIAS ?

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale est une structure qui met en œuvre des actions à caractère social.

Quel est son rôle ?

La SRIAS mène des actions à destination de l'ensemble des agents de la Fonction Publique d'Etat, de la Poste et de France Télécom, qu'ils soient en activité ou à la retraite.

Ces actions sont un complément de l'action sociale proposée par chaque ministère.

Quels sont ses domaines d'intervention ?

La SRIAS et ses partenaires proposent des prestations dans les domaines suivants :

► Le **loisir** avec le programme des **Journées Découvertes** SRIAS sur le thème des capitales européennes (Londres, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Luxembourg ainsi que Dieppe et Versailles)

AICE (www.aice59-62.org / 03 20 30 88 31)

► Accueil en **centres de vacances et de loisirs**, réduction sur les séjours vacances :

ARTES (www.artes.asso.fr / 03 28 04 54 54) ex : *Mini ou Maxi-week end à Ambleteuse (aides encore disponibles)*

VTF (www.vtf-vacances.com / 03 20 06 71 26)

ODALYS (www.odalys-vacances.com / 01 58 56 56 68) ex : *Formule « nuit cosy » au Crotoy (aides encore disponibles)*

► Accès aux **manifestations culturelles et sportives** (Tarifs préférentiels sur la billetterie)

APACE LOISIRS (www.apaceloisirs.com / 03 20 52 68 30)

ECLA-TS : (www.ecla-ts.fr / 03 20 05 10 12)

Centre Minier de LEWARDE (www.chm-lewarde.com / 03 27 95 82 82)

Chaine des terrils fosse 11/19 LOOS EN GOHELLE (www.chainedesterrils.eu / 03 21 28 17 28)

► La **restauration** : convention pour l'accès aux restaurants inter-administratifs

► La **petite enfance** : réservation de berceaux dans les crèches

► Le **logement** : mise à disposition de logements aux fonctionnaires

► Les **retraités** : rendez vous annuel au Forum des retraités

Comment obtenir des informations ?

- Après de votre service d'action sociale ministérielle

- En recevant les « News SRIAS » dans votre boîte mail (privée ou professionnelle) : merci d'en faire la demande à srias@nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr.

- En consultant le site internet SRIAS : www.nord-pas-de-calais.territorial.gouv.fr
(identifiant : **srias** et mot de passe : **srias**)

- En contactant la SRIAS : 03.20.30.50.45 (Permanences le mardi et vendredi matin 9h-12h)